

ARRETE DE DELEGATION DE SIGNATURE Acte N° 202659

Je soussigné, Hugues DAZARD, Président de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-9 portant disposition que le Président peut déléguer par arrêté l'exercice d'une partie de ses fonctions aux vice-Présidents,

- Vu la délibération N°20260502 portant à 12 le nombre de vice-présidents de l'USESA,

- Vu la nomination par délibération N°20260503 en date du 18 mai 2026 de Mme Nelly TRICONNET, en qualité de 1^{ère} Vice-Présidente de l'USESA, de Mr Michel MATHIS, 2^{ème} Vice-Président de Mr Eric MANGIN, 3^{ème} Vice-Président, de Mr Philippe MARCHAL, 4^{ème} Vice-Président,

ARRETE

Article 1 :

En cas d'empêchement de Mr Hugues DAZARD, Président de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, délégation de signature est donnée aux vice-présidents suivants par ordre de priorité :

- Mme Nelly TRICONNET, 1^{ère} Vice-Présidente,
- Mr Michel MATHIS, 2^{ème} Vice-Président,
- Mr Eric MANGIN, 3^{ème} Vice-Président,
- Mr Philippe MARCHAL, 4^{ème} Vice-Président,

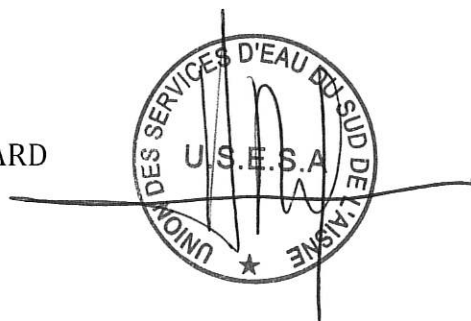
Article 2 : Les dispositions du présent arrêté sont applicables dès sa publication et sa transmission au représentant de l'Etat.

Article 3 : Le Président du Syndicat et le Receveur Syndical sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté dont un exemplaire sera adressé à Monsieur le Sous-Préfet.

A Château-Thierry, le 26 mai 2026

Le Président,

Hugues DAZARD



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20260526-202659-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/05/2026
Publication : 27/05/2026

Certifié par le Président

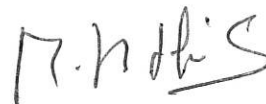
La 1^{ère} Vice-Présidente,

Nelly TRICONNET



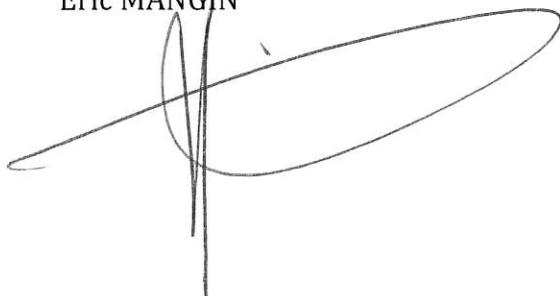
Le 2^{ème} Vice-Président,

Michel MATHIS



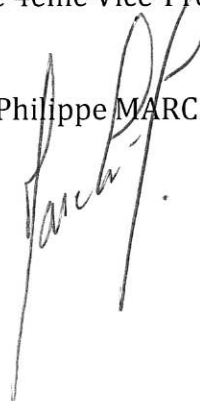
Le 3^{ème} Vice-Président,

Eric MANGIN



Le 4^{ème} Vice-Président,

Philippe MARCHAL



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20260526-202659-A1

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/05/2026
Publication : 27/05/2026

Certifié par le Président